

Moissac

TUC n°MSC-23

1/ Schéma d'aménagement

Espace boisé à préserver

Espace boisé à préserver

Espace boisé à préserver



- Courbes de niveaux à 2m
- Secteurs à dominante habitat**
 - Habitat individuel pavillonnaire
 - Habitat collectif
- Organisation des déplacements**
 - Mutualisation des entrées
 - Voie de desserte locale
 - Mode d'axes secondaire



100 m